# 21871.00 - DOG and CAT FLEA, AMERICAN DOG TICK AND BROWN DOG TICK PET SHAMPOO: FRENCH

### **FRONT PANEL (FRENCH)**

SHAMPOOING POUR ANIMAUX DOMESTIQUES contre les puces de chiens et chats, les tiques Américaines du chien et les tiques sanquines

(PRÊT À EMPLOYER)
POUR CHIENS & CHATS
GARANTIE DOMESTIQUE

 Pyrethrins
 0.045%

 Piperonyl Butoxide
 0.090%

 N-Octyl Bicycloheptene dicarboximide
 0.150%

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 21871 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

mL Contenu Net

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT DE L'emploi

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

LAWRASON'S INC.

460 WYECROFT ROAD, OAKVILLE, ONTARIO L6K 2G7

www.LAWRASONS.com

#### **SIDE PANEL (FRENCH)**

#### MODE D'EMPLOI:

Bien agiter avant l'emploi. Mouiller l'animal à l'eau tiède. Appliquer le shampooing de la tête à la queue jusqu'à ce que le corps soit couvert. Porter attention spéciale au cou et à l'arrière de l'animal. Éviter les yeux, le visage et les organes génitaux de l'animal. Pour infestation sévère laisser la mousse pendant 3 à 5 minutes. Bien rincer. Répéter si nécessaire.

## PRÉCAUTIONS:

Éviter de contaminer la nourriture. Laver les mains après usage. Ne pas employer sur les femelles nourissantes où sur les animaux de moins de 8 semaines d'âges. Ne pas employer sur animaux malades ou sous traitement médicamenté ou pesticides. Consulter le Vétérinaire avant d'employer ce produit sur les animaux enceintes.

#### **ÉLIMINATION**:

Ne pas réutiliser le contenant. Emballer le contenant et le jeter aux ordures ménagères.

#### PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec la peau ou les yeux bien rincer à l'eau claire. Si une irritation persiste contacter un médecin. En cas d'ingestion, faire vomir, voir un médecin ou appeler un centre antipoison immédiatement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique

\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))